

LE DEVELOPPEMENT du TENNIS de TABLE en PACA

Il repose sur deux grands principes :

1. l'aide aux licenciés, athlètes ou cadres, pour améliorer leur niveau de jeu ou de compétences
2. l'aide aux clubs pour favoriser leur création, leur vie de tous les jours, leur épanouissement

Il s'appuie sur deux actions fédérales :

- A) le parcours d'excellence sportive (PES)
- B) les conventions de développement Fédération – Ligues mises en place pour accompagner les projets de développement régionaux

Il s'appuie aussi sur le centre de ressources de Boulouris et des clubs partenaires

- pour le perfectionnement de nos jeunes espoirs régionaux en complément du PES (celui ci ne concernant que les espoirs nationaux)
- pour le perfectionnement de publics divers (stages été, stages féminins ou 3° age, scolaires)
- pour le perfectionnement de nos cadres (formations techniciens, arbitres, juge arbitres et dirigeants)

Comment sont organisées ces actions ?

A) le PES PACA

Il est articulé en trois étapes principales :

- **la recrutement de nos tout jeunes (4-8 ans) : il s'inscrit dans l'encouragement à la pratique sportive du plus grand nombre**
 - o sensibilisation des clubs via leurs entraîneurs
 - o formation des entraîneurs pour cette activité mal connue encore dans notre discipline (cessions organisées par notre fédération)
 - o suivi des clubs preneurs de cette activité dans leur projet club (CTF en local)
- **la détection et le suivi détection de nos jeunes talents : elle s'inscrit dans l'objectif de favoriser l'accès vers le sport de haut niveau**
 - o organisation de deux épreuves, départementale puis régionale en vue d'envoyer nos meilleurs éléments au top détection « zone » déterminant pour l'entrée des meilleurs en « groupe France détection »
 - o planification et suivi individuel (en collaboration avec leur éducateur) des éléments détectés sur la saison de sélection, en s'appuyant sur les clubs porteurs du projet
- **la formation des jeunes talents détectés : elle s'inscrit également dans l'objectif de suivre le parcours des jeunes talents vers le haut niveau**
 - o entrée du jeune talent en structure spécialisée (actuellement centre de ressources haut niveau de Boulouris ou tout autre structure en mesure de répondre au cahier des charges défini par la DTN de la FFTT)
 - o possibilité de déscolarisation (centre de Boulouris) avec entraînement bi quotidien pour les meilleurs
 - o demande d'appui à certains clubs (pro ou nationale) pour favoriser la qualité des entraînements ou des stages

Participation de la Ligue au PES

Sensibilisation des clubs en invitant la Direction Technique Nationale à venir présenter le PES aux dirigeants et entraîneurs de clubs : cela a été fait en CA en janvier 2010.

Recrutement :

- incitation des techniciens des clubs à venir suivre un stage de formation à cette pratique pour les techniciens des clubs intéressés
- participation, en collaboration avec les départements, à l'opération nationale 15000 raquettes (opération de promotion)
- mise en place d'un challenge quantitatif (dotation en kit baby ping) pour les clubs qui font le plus d'effort en nombre de licenciés sur le premier âge)

Détection : mise en place d'un challenge qualitatif (dotation en matériel ou aide aux frais pédagogiques), organisation de l'épreuve régionale de détection, envoi de techniciens (dont CTF) sur l'épreuve de zone plus un juge arbitre et trois arbitres, suivi individualisé et mise en place de CPS

Formation : aide directe aux meilleurs jeunes talents de la Ligue (inscrits au PES), mise en place d'actions pour l'amélioration des entraînements (relances), achat de petit matériel, suivi individualisé des meilleurs talents dans d'autres structures que le pôle espoirs de Boulouris, Mise à disposition de deux cadres (CTF + Entraîneur du pôle espoirs) sur l'entraînement et le suivi des meilleurs jeunes en collaboration avec leur club et leur entraîneur

Perfectionnement de nos jeunes espoirs régionaux en complément du PES :

La Ligue organise pour eux :

- un enseignement sportif quotidien pour les pensionnaires du pôle espoirs
- des stages réguliers de perfectionnement pendant les vacances scolaires (5 stages par an)
 - o pour les pensionnaires du pôle
 - o pour les espoirs régionaux susceptibles de représenter la Ligue dans les compétitions nationales (Championnat de France des Régions, Mini Inter Ligues)
 - o pour les jeunes espoirs en cours de détection
- des déplacements sur des compétitions nationales (Championnats de France des Régions, Mini Inter Ligues) et internationales (Euro Mini Champs à Strasbourg) pour nos meilleurs espoirs

Elle procède également à l'achat (et au renouvellement) de tout le petit matériel nécessaire au bon fonctionnement du pôle espoirs.

B. Le plan de développement PACA (déclinaison du Plan de Développement Fédéral)

Ce plan repose sur l'accompagnement des clubs et des personnes, en prenant comme critères ceux définis par le cahier des charges fédéral pour les conventions FFTT - Ligues à savoir quatre axes principaux :

AXE 1 : Les publics-cibles et les cadres de pratique : ils s'inscrivent dans l'encouragement à la pratique sportive du plus grand nombre

Les tout jeunes, les adolescents, les féminines les vétérans (3^o âge), les handicapés etc..

Les écoles collèges lycées universités, les centres aérés, les entreprises, les quartiers difficiles, le milieu carcéral

AXE 2 : L'emploi, la formation et les outils pédagogiques : il contribue à la professionnalisation des structures et à la formation des cadres

La création et la pérennisation d'emplois favorisant le développement de la discipline, par le montage de projets de développement entraînant de nouvelles ressources (projets clubs)

La formation des bénévoles et salariés via le plan de formation (et les formations) fédéral annuel (la fédération mettant en plus à disposition des outils et des supports pédagogiques)

AXE 3 : Les salles spécifiques, les équipements et lieux de pratique : ils intègrent le sport dans une logique d'aménagement du territoire

Une aide technique et/ou spécifique peut être dérogée pour aider à :

- . La création de salles spécifiques
- . Le plein emploi d'équipements sous-utilisés (notamment spécifiques)
- . Le classement de salles à caractère national ou régional

Des actions ciblées peuvent être menées pour :

- . La création de clubs dans des sites à « potentiel » (forts bassins de population existants)
- . L'octroi de matériel (tables, raquettes...) pour équiper des sites sportifs et/ou de loisirs

AXE 4 : La promotion, la communication, et les organisations : s'inscrivent dans la logique de l'accès de notre sport au plus grand nombre et de l'aide aux clubs dans leur structuration interne

Des actions d'animation doivent être menées pour :

- . L'utilisation du kit pédagogique baby-ping
- . L'acquisition et le suivi du Label club
- . La mise en place de la Journée Nationale du Ping
- . Le redéploiement du Premier Pas Pongiste dans les écoles primaires

Des supports internes peuvent être développés ou améliorés tels que :

- . Le site internet
- . Les journaux internes

Des actions innovantes peuvent être aussi initiées et présentées pour :

- . L'amélioration de compétitions promotionnelles
- . L'organisation d'évènements de « masse » pour attirer des publics spécifiques

La Ligue s'engage à :

- nommer un responsable régional du développement et du suivi des équipements
- suivre le schéma de cohérence territoriale établi par la FFTT
- signer un contrat d'objectif avec la fédération lui permettant de recevoir une réversion sur la part de licences dépassant l'objectif fixé par la fédération.
- suivre les projets clubs en matière de création de salles spécifiques
- mettre en place un plan commun avec ses départements en matière de développement, pour elle même signer une convention de développement avec la fédération de manière à ce que certaines actions locales soient soutenues par le niveau fédéral.
- mettre en activité la commission régionale label clubs pour :
 - o analyser les dossiers présentés par les Gad en ce qui concerne le label club et les transmettre à la fédération (après avis)
 - o analyser les projets clubs (spécifiques) présentés par les GAD et les accompagner dans leur réalisation
- encourager les clubs à avoir un site internet, et à consulter régulièrement celui des CD, de la Ligue et de la FFTT

C. Le centre de ressources de Boulouris (dans CREPS PACA) et les clubs partenaires

Perfectionnement de publics divers (stages été, stages féminins ou 3° âge, publics scolaires)

- **il s'inscrit dans l'encouragement à la pratique sportive du plus grand nombre**

Perfectionnement de nos cadres (techniciens, arbitres, juge arbitres et dirigeants)

- **il contribue à la professionnalisation des structures et à la formation des cadres**